CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56781** **VALABLE JUSQU'AU** **28/03/2027**

ÉDITÉ LE 12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS 450 438 965 R.C.S

Siret : 450 438 965 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 23744 FX

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 320760/69

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 320760/69

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : J.L.B. CHARPENTE CONSTRUCTION BOIS

2 CHEMIN DES PIERRIERS
02330 VALLEES EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 23 82 00 98 **Fax :**

Portable : 06 75 05 61 53

Responsabilité légale :
BRZEZULA JACQUES CO-GÉRANT / BRZEZULA LAURENT CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : jlbcharpente@orange.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 863 092 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	14	07/03/2023
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		07/03/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/03/2026 16:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.